



COORDINATION CDG OCCITANIE

AVIS D'OUVERTURE

EXAMEN PROFESSIONNEL

Cadre supérieur de santé paramédical

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la LOZERE organise pour les centres de gestion de la région Occitanie et de la région Nouvelle-Aquitaine, l'examen professionnel par voie d'avancement au grade de cadre territorial supérieur de santé paramédical pour l'année 2020.

EXAMEN PROFESSIONNEL	CDG ORGANISATEUR	LIEU DE L'ÉPREUVE
CADRE SUPERIEUR DE SANTE PARAMEDICAL	Lozère - CDG 48 11 boulevard des Capucins BP 80092 - 48003 MENDE CEDEX 04 66 65 30 03 - www.cdg48.fr	Mende et ses environs
	CONDITIONS D'ACCÈS Ouvert aux fonctionnaires titulaires du grade de cadre de santé de 1ère classe comptant, au plus tard au 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi, au moins trois ans de services effectifs dans un corps ou cadre d'emplois de cadres de santé	

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Période de retrait du dossier d'inscription	Pré-inscription sur le site Internet (www.cdg48.fr) du 7 janvier 2020 au 5 février 2020 minuit ou retrait des dossiers au CDG 48 7 janvier 2020 au 5 février 2020, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ou retrait des dossiers par voie postale par demande écrite adressée au CDG 48 par voie postale uniquement, du 7 janvier 2020 au 5 février 2020 minuit, le cachet de la poste faisant foi Jusqu'au 13 février 2020, à 16h30 pour les dépôts à l'accueil du CDG 48
Date limite de dépôt du dossier d'inscription	ou le 13 février 2020 à minuit, le cachet de la poste faisant foi, pour une transmission par voie postale uniquement au CDG 48
Adresse du CDG organisateur	Centre de gestion la fonction publique territoriale de la Lozère 11 Boulevard des Capucins – BP 80092 48003 MENDE CEDEX
Date prévisionnelle et lieu de l'épreuve d'admission	à compter du lundi 6 avril 2020 à Mende dans le département de la Lozère